

DEPARTEMENT
DE L'AUDE

ARRONDISSEMENT
DE CARCASSONNE

REPUBLIQUE FRANCAISE N° 2026-175
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

COMMUNE DE CASTELNAUDARY

Matière : DOMAINES
DE COMPETENCES
PAR THEMES

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

Sous matière :
POLITIQUE DE LA
VILLE-HABITAT-
LOGEMENT

Séance du Conseil Municipal du lundi 29 juin 2026
Le Conseil Municipal de la commune de Castelnaudary
légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses
séances, sous la présidence de Monsieur Philippe GREFFIER,
Maire

OBJET :
OPERATION «
CŒUR DE VILLE
N°2026-08 » :
MODIFICATION DU
REGLEMENT D'AIDE
A L'IMPLANTATION
COMMERCIALE

LE NOMBRE DE CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN SERVICE EST
DE 33

RENDU
EXECUTOIRE

CONVOCAION
CONSEIL EN DATE
DU : 23 JUIN 2026

AFFICHAGE EN
DATE
DU : 23 JUIN 2026

PUBLICATION DE LA
PRESENTE EN DATE
DU 02 JUL. 2026

Envoyé en préfecture le 02/07/2026
Reçu en préfecture le 02/07/2026
Publié le
ID : 011-211100763-20260629-DB2026175-DE

Présents : GREFFIER Philippe, GIRAL Hélène, DEMANGEOT
François, GRANIER Prescillia, VÉRONIN-MASSET Jean-
François, RATABOUIL Jacqueline, GUIRAUD Philippe,
CHABERT Sabine, DE LA CASA Javier, GANGLOFF Didier,
BATIGNE Brigitte, GHROUS Melker, BARBAUD Fabienne,
KICKOFF Gladys, FREUDENREICH Patrick, ESCAFRE
Élisabeth, RATABOUIL Michel, SÉMAT Gérard, GIRY
Christophe, LAMMOGLIA Éric, PERLES Bruno, DE
ALMEIDA Marie, GAÏANI Audrey, CHANCROGNE Maëva,
MONDRAGON Gérard, MOUTON Jean-Baptiste,
DERKAOUI Calvin.

Formant la majorité des membres en exercice

Procurations :

VIALARET Max donne pouvoir à GAÏANI Audrey,
PERRIN Afaf donne pouvoir à GIRAL Hélène,
FERNANDEZ Sandrine donne pouvoir à DERKAOUI Calvin,
CADEL Fabien donne pouvoir à MONDRAGON Gérard,
FONTÈS Audrey donne pouvoir à MOUTON Jean-Baptiste.

Absent : ESTRADÉ Quentin.

Secrétaire : KICKOFF Gladys.

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la mise en place d'une aide à l'implantation commerciale ayant pour vocation d'encourager l'installation et la reprise de commerces en cœur de ville (secteur rue Gambetta, place de Verdun et rue du 11 Novembre).

Les modalités d'attribution de cette aide ont été définies sur la base de critères établis dans le règlement d'attribution de l'aide à l'implantation commerciale (aide aux loyers), approuvé par les délibérations du Conseil municipal n° 2023-75 du 28 mars 2023 et n° 2024-222 du 7 octobre 2024. Ce dispositif a été complété par une aide à l'acquisition de mobilier de terrasse, approuvée par délibération du Conseil Municipal n° 2026-14 du 26 janvier 2026.

Dans le cadre de la politique d'attractivité du centre-ville, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'étendre le bénéfice de l'aide à l'implantation commerciale aux associations de créateurs d'art.

Vu l'avis favorable du Comité d'Aide à l'Implantation Commerciale en date du 11 juin 2026,

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES AVOIR DELIBERE**

APPROUVE l'extension de l'aide à l'implantation commerciale aux associations de créateurs d'art ;

L'AUTORISE à modifier le règlement d'attribution de l'aide à l'implantation commerciale afin de tenir compte de cette extension ;

PRÉCISE que l'enveloppe budgétaire allouée à ce dispositif demeure inchangée.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.

Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

Ampliation faite le 02 JUL 2026
Certifiée exécutoire par réception en Préfecture le : 02 JUL 2026
Par publication le : 02 JUL 2026
Par délégation : Le Directeur Général des Services Nicolas NAYRAL



Castelnaudary, le 29 Juin 2026



Le Maire,

Philippe GREFFIER